

L'Autriche était clairement visée. Le congrès le déclara formellement le 14 janvier 1849.

Le chef des unitaires au congrès de Francfort, Henri de Gagern, devenu ministre en décembre 1848, formula nettement la doctrine des Allemands du Nord :

La mission de l'Autriche consiste à civiliser l'Orient. Il est nécessaire pour cela qu'elle conserve la pleine liberté de ses mouvements et qu'elle concentre ses forces; mais elle ne saurait en déduire le droit de s'opposer aux réformes intérieures que désire l'Allemagne et de lui imposer une constitution. L'Allemagne doit être unie à l'Autriche, mais distincte d'elle. L'Autriche reconnaîtra bientôt que l'existence à côté d'elle d'une Allemagne puissante lui est plus utile que l'influence qu'elle exerçait jadis sur des États isolés — influence qu'il lui serait du reste impossible de restaurer. — Il demandait en conséquence au Parlement de l'autoriser à ouvrir des négociations avec le cabinet de Vienne pour régler les rapports internationaux de la monarchie autrichienne et de l'Allemagne (1).

C'est, au fond, la même idée qu'exprimait, sous une forme timide, craintive et diplomatique, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV dans une note du 23 janvier 1849 :

Après avoir déclaré qu'il ne repousserait point la constitution de Francfort, à condition qu'elle fût admise par les souverains allemands, il insinuait l'idée qu'il n'était point nécessaire d'exclure l'Autriche; que la

(1) M. E. DENIS, *l'Allemagne 1810-1852*, p. 276.